

Cie ALTITUDE  
21 grande rue, 10400 Gumery  
Site web : [www.funambule.net](http://www.funambule.net)  
Courriel : [altitude.ateliercirque@orange.fr](mailto:altitude.ateliercirque@orange.fr)  
Téléphone : 03 25 39 27 59

Bonjour à tous,

La Cie Altitude vous annonce le retour du

## ***Stage de Cirque d'avril***

***4 jours***

***Du lundi 26 Avril au jeudi 29 Avril 2021***

***(Demande d'autorisation préfectorale en cours)***

Ce stage technique sera animé par **Didier Pasquette**, funambule, professeur de cirque diplômé d'Etat et **Aurélie Horde**, artiste spécialiste du tissu aérien, metteure en scène, professeure de cirque diplômée d'Etat.

Ils seront assistés de **Patricia Dusillant - Pasquette**, professeure des écoles, **présidente de la CIE ALTITUDE.**

**En raison de l'épidémie de COVID 19, nous avons été obligés de modifier temporairement l'organisation des groupes afin de pouvoir oeuvrer pour la sécurité de tous dans le respect du protocole sanitaire de la FFEC (Fédération Française des écoles de cirque).**

**Attention : Nouveaux horaires pour les groupes de l'après-midi en raison du couvre-feu à 18H.**

-	Groupe découverte,	4-6 ans	9h00-10h30
-	Groupe Initiation,	7-9 ans	11h00-12h30
-	Groupe approfondissement,	10-13 ans	13h30-15h30
-	Groupe Perfectionnement,	14-17 ans	16h00-18h00

Nous donnerons, aux élèves du groupe Perfectionnement, une attestation dérogatoire de déplacement pour pouvoir rentrer chez vous après 18h.

# TARIFS 2021

- 65 € par enfant pour les groupes Découverte 5-7 ans et Initiation 7-9 ans
- 69€ par enfant pour les groupes Approfondissement 10-13 ans  
Perfectionnement 14-17 ans

**+ 10 € de cotisation** (par enfant) pour les nouveaux inscrits et pour les renouvellements d'adhésion.

## Tarif famille

A partir de 2 enfants inscrits (de la même fratrie) : **5€ de réduction** pour le deuxième, 5€ pour le troisième, etc.

## INSCRIPTIONS

Les élèves adhérents de l'Atelier Cirque sont **prioritaires**, confirmez-nous la participation de votre enfant **très rapidement**, par mail ou téléphone car nous avons beaucoup de nouvelles demandes.

*Si vous avez réservé une place, qu'il y a un imprévu, maladie, blessure, cas contact, positif COVID 19 et que votre enfant ne peut pas participer au stage, merci de nous prévenir assez vite, afin que nous puissions attribuer sa place à un-e autre élève.*

La participation au stage doit être confirmée par mail ou téléphone et suivie de l'envoi de la fiche d'inscription accompagnée du règlement par chèque, à l'ordre de l'**Association Altitude** (le chèque sera encaissé à la fin du stage) au 21 grande rue 10400 Gumery.

Tous les nouveaux inscrits et les élèves qui renouvellent leur adhésion devront fournir une photocopie d'attestation d'assurance scolaire ou responsabilité civile garantissant les activités extra-scolaires.

*En cas d'annulation pour raison sanitaire, nous vous renverrons les chèques d'inscription.*

## ORGANISATION

Les cours seront organisés : sous le chapiteau, dans le jardin et dans la salle de répétition.

Il y a deux professeurs par groupe (Didier + Patricia ou Didier + Aurélie). Ils seront assistés par les élèves volontaires et dévoués du groupe perfectionnement.

Pour garder une bonne qualité de nos interventions pédagogiques et pour la sécurité des enfants, le nombre de places par groupe sera limité :

- découverte : 16 élèves, initiation : 16 élèves,
- approfondissement : 12 élèves, perfectionnement : 12 élèves.

**Il faudra prévoir une tenue de sport en fonction de la météo et de la température extérieure, des chaussons de gym ou de danse et des baskets.**

**Chaque enfant apportera une gourde ou une bouteille d'eau pour se réhydrater pendant l'Atelier.**

**Chaque enfant pourra apporter sa collation ou son goûter individuel, qu'il pourra manger en fin de séance, à l'extérieur du chapiteau ou de la salle. Le partage de boissons ou de nourriture n'est plus permis par le protocole sanitaire en vigueur.**

**Chaque enfant se lavera les mains en début et en fin de cours. Du gel hydro-alcoolique et du savon seront à votre disposition.**

**Les parents ne sont plus autorisés à rester sous le chapiteau ou dans la salle de répétition pour assister au cours.**

**Le port du masque est obligatoire pour les plus de 6 ans dans les espaces de circulation.**

**Il ne peut être retiré que pendant les activités de pratiques artistiques.**

**A très bientôt**

**Didier, Aurélie, Patricia**

*Ps : Vous êtes notre meilleure publicité, nous comptons sur vous.*